

NEXCERT

Des normes sur lesquelles vous pouvez bâtir.

Feuille de route de la certification

1. Soumission de la demande

- Appel exploratoire initial afin d'évaluer la portée de la certification demandée et les capacités actuelles du fabricant.
- Détermination de la portée des produits et des normes de construction visées (p. ex., CSA A277).
- Collecte des renseignements relatifs au demandeur, à la facturation et au fabricant (raison sociale, adresses et coordonnées).
- Préparation du formulaire de demande (proposition/devis).

2. Signature du contrat

- Signature de la proposition/du devis et de l'entente de certification.
- Versement du dépôt.

3. Collecte de la documentation

- Soumission initiale de la documentation de l'usine (plans et schémas architecturaux, structuraux, mécaniques, électriques et de plomberie, manuel de contrôle et de gestion de la qualité, liste de vérification du contrôle de la qualité et calendrier de production prévisionnel).

4. Examen de la documentation

- Examen des plans et schémas architecturaux, structuraux, mécaniques, électriques et de plomberie.
- Examen du système de gestion de la qualité (SGQ), tel que décrit dans le manuel de contrôle et de gestion de la qualité, ainsi que de la liste de vérification du contrôle de la qualité.
- Identification et résolution des non-conformités.

5. Audit de l'usine et rapports

- Vérification sur place de la mise en œuvre du SGQ et inspection des unités modulaires en cours de fabrication et/ou terminées.
- Évaluation des compétences du personnel, de la manutention des matériaux et des équipements d'essai.
- Préparation des rapports d'audit et d'inspection de l'usine.
- Mise en œuvre des actions correctives requises, le cas échéant.

6. Examen du dossier et décision de certification

- Examen du dossier (demande, rapports d'inspection technique et d'audit).
- Décision finale : approbation / refus / demande de corrections.
- Délivrance du certificat par NEXCERT et publication de la certification dans le répertoire de NEXCERT.
- Autorisation d'apposer les étiquettes de certification sur les produits admissibles.

7. Inspections de surveillance

- Inspections périodiques pendant toute la durée de validité de la certification.
- Audits périodiques et production de rapports de surveillance.

Prêt à entreprendre votre démarche de certification avec NEXCERT? Envoyez-nous une demande de renseignements à certification@nexcert.ca